

Hollande: la liberté de s'embourber

Le Président et le gouvernement ont patiné hier autour de la «liberté de conscience» concédée aux maires sur le mariage gay. Avant de faire marche arrière.

Par **LILIAN ALEMAGNA, GRÉGOIRE BISEAU, LAURE BRETTON, CATHERINE MALLAVAL**
Photos **BRUNO CHAROY**

Opération «Restore Hollande» au sommet de l'Etat. Hier, la majorité et le gouvernement se sont démenés pour tenter de faire oublier l'énorme boulette du Président, lâchée la veille, en plein Congrès de l'Association des maires de France (AMF), où il avait évoqué la «liberté de conscience» pour les maires qui refuseraient de marier deux personnes du même sexe. En milieu d'après-midi, François Hollande s'est finalement résolu à éteindre lui-même l'incendie en recevant fissa l'Inter-LGBT (lesbienne, gay, bi et trans) qui avait le matin même annoncé rompre ses relations avec l'exécutif en signe de protestation. A l'issue d'un entretien de quarante minutes, le porte-parole de l'association, Nicolas Gougain, ressortait «soulagé mais déterminé»: «Il n'y aura pas de liberté de conscience dans le projet de loi sur le mariage pour tous qui sera présenté.» Et d'ajouter que le Président en personne avait reconnu que le terme de «liberté de conscience» n'était pas «approprié». Retour sur une entreprise de déminage massive.

LA TÊTE AILLEURS. Il est 9 heures rue de Solferino, au siège du PS. Exceptionnellement, le bureau national s'est réuni hier matin au lieu de mardi soir pour permettre aux maires d'aller voir Hollande au congrès de l'AMF... Jean-Christophe Cambadélis dégage le premier, prévenant que la sortie du Président va leur être «reprochée»: «Il faut dire que le texte va être voté, qu'il aura force de loi», dit le député de Paris. Même le maire de Dijon, François Rebsamen, intime de Hollande, souligne sa «différence»: «Les maires doivent respecter la loi», martèle-t-il. «Si on applique une clause de conscience sur les mariages, comment fait-on si un

maire refuse de célébrer un mariage mixte?» interroge Olivier Faure, fidèle de Ayrault. Pascal Cherki, député-maire du XIV^e arrondissement de Paris, est l'un des plus remontés: «Ceux qui sont contre le mariage pour tous le sont par homophobie! La liberté de conscience ne peut pas être un alibi à la discrimination.»

A 10 heures, les socialistes filent à l'Assemblée écouter Arnaud Montebourg leur parler de patriotisme industriel. La tête ailleurs. «Hollande est un mollusque. A chaque coup de pression de la droite, il cède», s'époumone un élu parisien sur le chemin, citant «les pigeons, le droit de vote des étrangers, le pacte de compétitivité», avant l'épisode mariage pour tous. «Il ne faudrait pas que le Président soit l'otage de minorités agissantes», prévient plus sagement Alexis Bachelay, député des Hauts-de-Seine, qui parle de «maladresse». Certains exécutés de la parole hollandaise tentent de positiver: contrairement à Nicolas Sarkozy, Hollande a fait le choix de réformer sans brutalité, vantent-ils. Même bouée pour Matignon qui défend un «geste d'apaisement».

A la sortie du Conseil des ministres, Vincent Peillon (Education) et Dominique Bertinotti (Famille) sont envoyés au-devant de la presse dans la cour de l'Elysée. Plutôt que la défense, Peillon choisit l'attaque: «Voilà un président de la République qui nous offre une grande avancée de droit. Que les progressistes se mobilisent plutôt que couiner!» Dans la foulée, Najat Vallaud-Belkacem tient son traditionnel point-presse de porte-parole du gouvernement. Immédiatement bombardée de questions, elle fait de son mieux, pour habiller la sortie de Hollande. Mais on n'y comprend rien. Que se passera-t-il au cas où un maire refuse de marier un couple homosexuel? «Eh bien, ce maire ou cet adjoint pourra déléguer à d'autres membres du conseil municipal. Des facilités de délégation seront ainsi permises»,

RÉCIT



Le «Kiss-in» géant organisé à Paris, place de l'Hôtel-de-Ville, le 15 novembre.

répond-elle d'abord. Quelques minutes plus tard «NVB» assure que «ce pouvoir de délégation existe déjà. En réalité, il n'y a donc rien de nouveau». Avant de changer encore une fois: pour «sécuriser» la future loi, le gouvernement réfléchit, dit-elle, à une «obligation» pour les maires de déléguer leur pouvoir à leur adjoint. Rien de nouveau? Assouplissement? Obligation? Personne ne sait.

GRILLES. Hollande comprend qu'il faut rassurer. En marge d'une entrevue avec le président italien, Giorgio Napolitano, il déclare depuis le perron de l'Elysée que le mariage pour tous «va s'appliquer partout, dans toutes les communes». Le rétropédalage est en marche. Il ne s'arrêtera plus. Briefées par l'entourage du chef de l'Etat, les agences de presse indiquent que ce dernier «retire» l'expression «liberté de conscience». Un de ses conseillers assure dans la foulée à Libération qu'il n'y aura aucun «assouplissement du pouvoir de délégation des maires pour marier un couple de même sexe», contrairement à ce que l'Elysée assurait la veille. Il est 19 h 30, plusieurs centaines de militants promariage gay manifestent rue de Solferino. Des Flamby sont jetés contre les grilles du siège du PS. Sur une banderole: «François tu perds les pédales.» ♦ Lire également le rebond page 18.

REPÈRES

2001

C'est l'année où les Pays-Bas sont devenus le premier pays à ouvrir le mariage civil aux couples du même sexe. Les obligations et les droits des conjoints sont identiques à ceux des hétéros, dont celui d'adopter des enfants.

LE NOUVEL ARTICLE

Dans le projet de loi du mariage pour tous, adopté en Conseil des ministres le 7 novembre, un article (art.143) est inséré dans le code civil: «Le mariage est contracté par deux personnes de sexe différent ou de même sexe.» La possibilité d'adopter un enfant découle de la possibilité de se marier puisqu'il faut être célibataire ou marié pour adopter.

10

C'est le nombre de pays qui autorisent le mariage entre personnes du même sexe et pour la plupart l'adoption dans le monde. En attendant la France.



Les opposants au mariage pour tous entendent profiter des attermoissements de l'exécutif pour retourner la tendance en leur faveur.

A droite et à gauche, la cour à l'opinion

Mariage et adoption pour tous ou pas? La bataille de l'opinion fait rage. Avec sa concession à la «liberté de conscience», derrière laquelle des maires pourraient s'abriter pour ne pas unir des homos, François Hollande a fourni, s'il en était besoin, un nouveau stock de munitions à la droite. Ce dont n'a pas manqué de se réjouir Jean-François Copé: «[Hollande] est lui-même – maintenant il le montre – très mal à l'aise avec ce projet. Je le comprends. Il a vu des dizaines et des dizaines de milliers de Français dire leur inquiétude, leur incompréhension.» Une allusion aux 100 000 cathos-droite-ultras qui ont manifesté bruyamment samedi et violemment dimanche. Toujours plus facile de (se) mobiliser contre que pour. Dans le camp des pros, on tâtonne sur les moyens de répliquer. Question: peut-il y avoir un retournement de l'opinion d'ici au 29 janvier, début de l'examen du texte par l'Assemblée?

Où en sont les Français?

Depuis près d'un an, et l'engagement 31 du candidat Hollande, les sondages s'empilent et se ressemblent. C'est un «oui» très majoritaire au mariage homo, tandis qu'une petite moitié (tantôt au-dessus des 50% tantôt en dessous) est pour l'adoption. Avec, il est vrai, une tendance à l'effritement depuis qu'on est entré dans le vif du sujet, à la rentrée. Pour preuve, le dernier baromètre de l'Ifop pour Valeurs Actuelles (1) qui donne 61% des Français pour le mariage et 48% pour l'adoption.

Dans cette bataille, la gauche dispose d'un bel atout: les tendances de fond de l'opinion. «Il y a certes un clivage gauche-droite et jeunes-vieux sur ce sujet, analyse François Marty, président de ViaVoice. Mais une majorité de Français accepte désormais le mariage homo. Cela s'appuie sur deux mutations majeures lors des trente dernières années: une banalisation progressive de l'homosexualité qui fait qu'aujourd'hui, une écrasante majorité de Français considère qu'il s'agit d'une manière comme une autre de vivre sa sexualité, et une longue évolution de la valeur mariage, de moins en moins considérée comme le socle de la société, mais comme la consécration d'un amour.»

Pour Jean-Daniel Lévy d'Harris Interactive, «il y a trois grands sujets

«Quand on dit que les mots père et mère ont été supprimés du code civil et remplacés par parent 1 et parent 2, on fait un tabac sur les marchés.»

Un député UMP

de société»: «Sur le droit de vote des étrangers et le cannabis, le simple fait qu'il y ait un débat amène les Français à modifier leur jugement et à restreindre leur soutien jusqu'ici hypothétique. Sur le mariage homosexuel, l'opinion est plus constante.» Attention cependant à ne pas crier victoire trop vite. L'espoir, entretenu

par la droite, de reproduire la mobilisation de 1984 pour «l'école libre» n'est pas totalement infondé, estime Lévy: «La droite est intrinsèquement et fermement opposée au mariage gay, la gauche y est mollement favorable. Dès qu'on arrive dans le dur du débat, la droite est en capacité de mobiliser beaucoup plus fortement que la gauche.»

Difficile cependant d'évaluer les réserves de forces dont disposent les conservateurs dans un pays largement déchristianisé. «On peut penser que les électeurs de droite sont plus critiques sur les impôts et les dossiers économiques. Mais si les dirigeants articulent un bon plan de communication, ils peuvent faire du mariage un point de fixation et de rassemblement et inciter à descendre dans la rue une droite qui n'a jamais accepté la victoire de François Hollande», conclut Lévy.

Comment manœuvre la droite?

Justement chez les antis, la stratégie semble rodée: faire monter la pression, par salves, à coups de piques dramatiques, reprenant quasiment mot pour mot la rhétorique de la hiérarchie catholique. Celle-ci, au nom du sacro-saint droit de l'enfant à être élevé par un père et une mère, prédit un naufrage marital, parental, bref sociétal, en cas de vote de cette «supercherie», jugée «contre-nature». Une façon de préparer le terrain, tout en réclamant haut et fort un «vrai débat», des «états généraux», voire un référendum, avec l'espoir que plus les arguments seront étalés, plus l'opinion en sera ébranlée. Des argumentaires contenant des éléments de langage ont été envoyés aux élus. Avec quelques phrases magiques (et inexactes): «Quand on dit que les mots de père et de mère ont été supprimés du code civil et remplacés par parent 1 et parent 2, on fait un tabac sur les marchés», raconte un député UMP. Après les manifestations du week-end dernier, d'autres sont déjà sur le feu.

Comment joue la gauche?

Dans le camp d'en face, on se la jouait serein et pédago, du moins jusqu'à la boulette de Hollande mardi. Objectif: donner à voir aux Français la réalité des homos et de leurs familles. Autrement dit, incarner l'évolution nécessaire du code civil. «Les familles homos existent. Il est important de montrer qu'elles ne vont pas surgir ex-nihilo avec la loi», explique l'avocate Caroline Mécary.

La méthode? Organiser dans l'enceinte de l'Assemblée une série d'auditions qui ont débuté le 8 novembre et se dérouleront tous les jeudis jusqu'à la fin de l'année. Au menu: parler sans détour de la famille d'aujourd'hui, de la procréation et de la filiation. Des députés de tous bords sont invités à y poser toutes les questions qui les tarabustent aux acteurs et experts du dossier. Le choix de les retransmettre en direct sur le site de l'Assemblée et pour partie sur la chaîne parlementaire LCP est inédit pour une réforme de société. «Les auditions des familles et des enfants qui auront lieu le 20 décembre, c'est une première», note Dominique Boren, coprésident de l'Association des parents gays et lesbiens.

Bien vu cet exercice de démocratie en direct? «Ce sera l'occasion de faire de la pédagogie. La droite dit qu'on ne débat pas, mais il n'y a jamais eu autant de débats!» affirme Nicolas Gougain de l'Inter-LGBT. Mais qu'on ne se y trompe pas. Pour les militants, l'espoir est aussi là de gratter – via de futurs amendements – quelques avancées sur l'égalité homo-hétéro, en permettant aux lesbiennes l'accès à l'assistance médicale à la procréation. Avec la crainte que plus le temps s'étire, mieux la droite s'en tire.

MATTHIEU ECOIFFIER
et **CATHERINE MALLAVAL**

(1) Réalisé du 6 au 9 novembre, auprès d'un échantillon représentatif de 1008 personnes.